

COMMUNIQUE DE PRESSE

ALCOOLISME ET POLITIQUE DE LA SANTE : QUELQUES DECENNIES D'INACTION

Une étude menée en France montre que l'alcoolisme sévit toujours autant :

49 000 morts par an
246 000 morts en un quinquennat

Un gouvernement se décidera-t-il enfin à proclamer la lutte contre l'alcoolisme « grande cause nationale » ? VIE LIBRE l'a réclamé lors de son dernier Congrès annuel de novembre 2012.

Un voile pudique, un silence gêné sont posés sur les conséquences de ce fléau.

49 000 morts ? c'est la population de Saint-Herblain, ou celle de Valenciennes, de Meaux, ou encore celle de Saint-Malo, de Martigues ou de Troyes.

246 000 morts ? c'est la population de Lille ou Bordeaux ou Montpellier.

Les décideurs sont-ils aveuglés par les intérêts des Lobbys ?

Nous réaffirmons ci-dessous les positions exprimées par notre Mouvement lors de son Congrès annuel, et nous demandons à être reçus par la Ministre de la Santé pour évoquer nos propositions.

Notre mouvement, fort de ses 60 ans d'existence et de ses 10 000 adhérents reste persuadé que les pouvoirs publics entendront la détresse qui entoure cette addiction.

ELEMENTS EXTRAITS DE LA MOTION :

Les Congressistes de Vie Libre :

- **Réaffirment** que l'alcool est une drogue dure, que l'abstinence est la seule condition d'une guérison de la dépendance, dans l'état des connaissances médicales actuelles.
- **Demandent** aux pouvoirs publics de donner des moyens de lutte contre l'alcoolisme identiques à ceux engagés contre le tabagisme.
- **Exigent** qu'en 2013 l'alcoolisme soit reconnue « grande cause nationale » une journée nationale de prévention sur les dangers d'une consommation excessive d'alcool.
- **Souhaitent** une harmonisation Européenne du taux légal d'alcoolémie (vers une tolérance zéro) et demandent une prise en charge totale des soins liés à la maladie alcoolique.
- **Demandent** la mise en place de centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie pour la prise en charge des jeunes en difficulté avec l'alcool et autres produits
- **Souhaitent** que se développent des structures d'accueil de soins liés à la maladie alcoolique pour les femmes et accueillant leurs enfants en bas âge. (Peu de structures pour toute la France)
- **Insistent** sur votre obligation de prévenir et d'informer les jeunes des dangers réels des prémix et boissons énergisantes.
- **Demandent** la reconnaissance de la maladie alcoolique par toutes les mutuelles, au même titre que les autres maladies.

Contact : Félix le Moan, Président:06 84 51 15 20 ;

Alain Callès, responsable de la campagne,06 08 64 19 21